

## L'ENVIRONNEMENT DANS LA PERSPECTIVE DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE. LA PART DES ACTEURS LOCAUX DANS LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN ALGÉRIE.

**The environment in the perspective of the solidarity economy. The share of local actors in encouraging the circular economy in Algeria.**



**SADOUNI Tewfik**  
Universite Abderrahmane Mira Bejaia, (Algérie).  
[sadounitewfik@hotmail.fr](mailto:sadounitewfik@hotmail.fr)

Date de soumission: 07/05/2021 Date d'acceptation: 18/01/2022 Date de publication: 05/06/2022

**Résumé** Les initiatives dans le secteur économique en Algérie continuent de se multiplier. En effet, s'appuyant sur les politiques économiques de l'Etat via la création de plusieurs mécanismes d'aide et l'ouverture vers le développement de nouvelles idées créatrices de richesse suite à la mise en place du ministère des incubateurs, les jeunes entrepreneurs penchent vers un investissement durable et inclusif. Pour cela, avec le réveil écologique, la part de l'environnement dans l'économie solidaire a pris une marge parmi les investisseurs. Suite à plusieurs programmes développés par le ministère de l'Environnement, les perspectives d'une économie circulaire sont de plus en plus enthousiastes.

**Mots clés :** environnement, acteur social, concertation, économie circulaire, économie solidaire, stratégie d'acteur. Algérie.

**Abstract** The initiatives in the economic sector in Algeria continue to increase. Indeed, based on the economic policies of the State via the creation of several aid mechanisms and the opening towards the development of new wealth-creating ideas following the establishment of the ministry of incubators, young entrepreneurs lean towards a sustainable and inclusive investment. For this, with the ecological awakening, the share of the environment in the solidarity economy has taken a margin among investors. Following several programs developed by the Ministry of the Environment, the prospects for a circular economy are becoming increasingly enthusiastic.

**Keywords:** environment, social actor, consultation, circular economy, solidarity economy, Actor strategy. Algéria.

## Introduction :

L'Algérie, un pays caractérisé par une grandeur économique, une variation sociale et une diversité écologique. Cependant, l'économie nationale s'est basée depuis l'indépendance sur les rentes pétrolière qui ont occupé dans un temps 98% de PIB national. Mais, avec la chute des prix du pétrole, la nécessité de recourir vers d'autre solution socioéconomique est devenue primordiale. En effet, depuis la crise des prix du pétrole connu depuis 2012, les politiques publiques penchent vers la solution de développement local et l'équilibre territoriale. A cet effet, plusieurs dispositifs étatiques ont été créé et qui ont de mission encourager et développer les activités économiques dans les différents secteurs tels que le transport, l'artisanat, la production alimentaire et agroalimentaire.

Mais, le secteur environnemental en Algérie est resté toujours le dernier secteur consulté par les jeunes entrepreneurs. Nous trouvons à peine quelques entreprises de collecte de déchet, le recyclage qui représente un chiffre de **1134** sur **1020058** entités économique en Algérie soit **0.11% de taux d'occupation**. Un chiffre qui engendre une autre réflexion socioéconomique sur l'avenir d'investissement dans ce domaine de l'environnement.

Actuellement, l'environnement en Algérie, cette entité vue comme un élément accessoire et obstacle pour le développement économique, en effet, c'est une source incontournable dans l'économie moderne. Dans les quatre coins du monde, l'environnement devenu comme une source de richesse pour les nations. Mais, dans, la condition, de prendre que toutes opération sur l'environnement va maintenir les piliers de développement durable. En effet, toutes économies qui naissent s'appuient sur toutes richesses naturelles. Parfois avec une rationalité d'exploitation et parfois avec une surexploitation irrationnelle. Mais, l'économie circulaire est née par les résidus de l'économie industrialisant. Autrement dit, l'économie circulaire essaye de rectifier les erreurs que l'économie exploitante par de différentes manière et moyens pour qu'elle puisse garantir à d'autres activités économiques des sources dont elle aura besoins par la suite pour qu'elle puisse survivre. Un élément qui se base sur une solidarité déjà entre les différentes économies, mais aussi entre les différents acteurs sociaux. L'économie solidaire et sociale qui se base sur l'attractivité entre les différentes filières économique nécessite une action commune et concerté entre les différents acteurs sociaux impliqués. En Algérie, cette culture de concertation se trouve dans l'informalité des projets, c'est-à-dire d'une manière loin de dire illégale mais presque loin d'être formel.

Pour se lancer dans le développement d'une économie sociale et solidaire par voie de l'économie circulaire nécessite un effort et une préparation aux différents obstacles bureaucratique que l'administration algérienne développe

sans cesse. La problématique dans ce cas se réside chez les acteurs institutionnels. Le gouvernement Algérien a développé plusieurs dispositifs afin de permettre l'apparition de jeunes entrepreneurs qui prétend d'avoir des idées révolutionnaires relative à l'économie circulaire. En effet, plusieurs projets ont été créé dans le cadre de trois dispositifs connus ANSEJ, CNAC et ANGEM. La problématique est dans leurs réussites et leur accompagnement et aussi leurs contrôles. En effet, l'ancienne tradition économique en Algérie se base sur trois opérations largement connue ;( Fabrication, consommation, Rejet) FCR. Cette culture irrite d'une économie, industrialisant, basée sur la satisfaction d'une demande populaire à une certaine époque. Nous ne pouvons pas discréditer l'effort de cette économie de reconstruire le pays, mais notre vision est celle d'un ralentissement dans l'investissement économique qui se base sur les hydrocarbures dans un moment ou la matière première même celle de l'hydrocarbure peut être extrait des rejets naturels et industriels comme le plastique et les plantes. L'autre côté de notre réflexion s'est basé sur la positivité des démarches en Algérie. En effet, avec la création de ministère des incubateurs en Algérie en 2019, il apparut un soulagement dans les démarches de réaliser des startups dans le domaine de l'économie vert ou l'économie circulaire. Dans notre étude, nous voulons accentuer notre travail sur le rôle de flexibilité et fluidité bureaucratique des acteurs institutionnels et politiques dans l'encouragement, l'accompagnement et le contrôle des agents entrepreneurs qui se développent de jours à l'autre dans le domaine de l'économie circulaire. Avec des inventions bioénergétique, énergie renouvelable, recyclage ou valorisation des déchets, les nouveaux promoteurs ont besoins d'un encadrement et facilité dans leurs démarches.

### **1. Problématique de recherche :**

L'engagement de l'Algérie dans l'économie du marché a provoqué un développement de la moyenne de consommation des algériens qui a provoqué ensuite une prolifération des déchets soit de ménages, soit industriels ou des déchets inertes. A une certaine époque, le manque d'une culture de recyclage a encouragé le gouvernement de pencher plus vers l'élimination des déchets. Ce dernier est considéré comme un élément non consommable et non recyclable. Mais, le développement d'une la conscience sur le rôle et l'importance de déchet, la course vers son exploitation à développer un conflit. Ce conflit est maintenu jusqu'à nos jours à travers le secteur dominat dans la collecte et le tri, le secteur informel. Le déchet en Algérie est monopolisé par un secteur informel qui oriente son intérêt dans le cadre de gagnant-gagnant. C'est-à-dire le marché le plus cher bénéficiera de ses services. Pour cela, les nouveaux promoteurs bénéficiaires des dispositifs étatiques ne sont pas autorisé pour développer un partenariat avec le service de l'informel parce qu'ils sont soumis à la

réglementation de déclaration fiscales. Cet accès sera ouvert grâce à l'intervention des acteurs institutionnels pour réglementé leurs demandes. En effet, avec les signatures des conventions avec les centres d'enfouissements techniques et les centres de recyclages (s'ils existent) permet au nouveau promoteur qui exerce dans le domaine de transformation et valorisation de déchets d'être actifs. Nous avons focalisé notre travail de recherche sur les bénéficiaires des dispositifs de l'état CNAC et ANSEJ dans les wilayas Béjaïa, Bouira, Boumerdes, Bordj Bouararedj et Tizi Ouzou.

L'objectif à travers notre enquête est de vérifier la situation active des nouveaux bénéficiaires de mettre en valeur les efforts de ces nouveaux promoteurs dans le développement d'un principe de l'économie circulaire et d'analyser enfin, les perspectives qui peuvent être liée à leur lancement. Ces deux objectifs seront notre cheminement d'enquête, mais qui seront orienté à partir d'une seul réflexion c'est **quels sera le rôle des bénéficiaires CNAC ANSEJ dans le maintien d'une économie circulaire et comment vont s'engager dans le développement d'une économie solidaire et participative ?** La réponse à cette question nécessite des probabilités variées afin de s'y mettre dans l'enquête. Ces probabilités nous les avons structurées dans nos hypothèses. En effet c'est la démarche qui guide notre réflexion sur le terrain à travers une recherche inductive nous avons déduit nos hypothèses de recherche.

La première hypothèse désigne que on l'absence d'une action commune entre les acteurs institutionnels, environnementaux et acteur promoteur, le maintien d'une économie circulaire formel est loin d'être réalisable. En effet, en l'absence de cette concertation, le secteur informel trouve ses bénéfices et monopolise le marché de déchets.

La deuxième hypothèse confirme qu'avec une flexibilité et fluidité institutionnels, le développement actif des nouveaux promoteurs sera promettant et leurs contrôle, accompagnement et encouragement développe une culture de la responsabilité sociale et solidaire de l'entreprise.

## 1.2. Méthodologie de recherche

Notre enquête s'étale sur plusieurs acteurs sociaux à savoir, les promoteurs de l'ANSEJ, et CNAC, les acteurs institutionnels et les acteurs exécutifs dans le domaine de l'environnement. Notre objectif pour cela est d'analyser les différentes positions de ces acteurs, différents jeux et enjeux des acteurs. Pour cela, nous avons choisie l'usage d'une approche mixte. La méthode quantitative avec l'usage de questionnaire distribué sur 127 promoteurs dans les différents Wilayas. La méthode qualitatives avec l'usage des entretiens semis directif est destinée pour les acteurs institutionnels à savoir 03 trois directeurs de l'environnement Wilayas, 03 administrateurs Direction Administration et Local (DAL) et 02 responsable qui représente deux dispositif CNAC et ANSEJ. Dans

notre enquête nous avons fait recours à la nouvelle technologie d'information et de communication destinée pour l'apprentissage à savoir le logiciel MACTOR et Nvivo. Le premier pour analyse les enjeux et les jeux d'acteur, le deuxième pour analyse qualitative des entretiens. Pour l'analyse de questionnaire, nous avons recours au logiciel IBM SPSS.

Le choix de l'échantillonnage est avec la méthode d'échantillonnage non probabiliste simple. Notre connaissance sur la population mère des bénéficiaires des dispositifs en relation à l'environnement et à l'économie verte nous a aidés à choisir un échantillonnage représentatif.

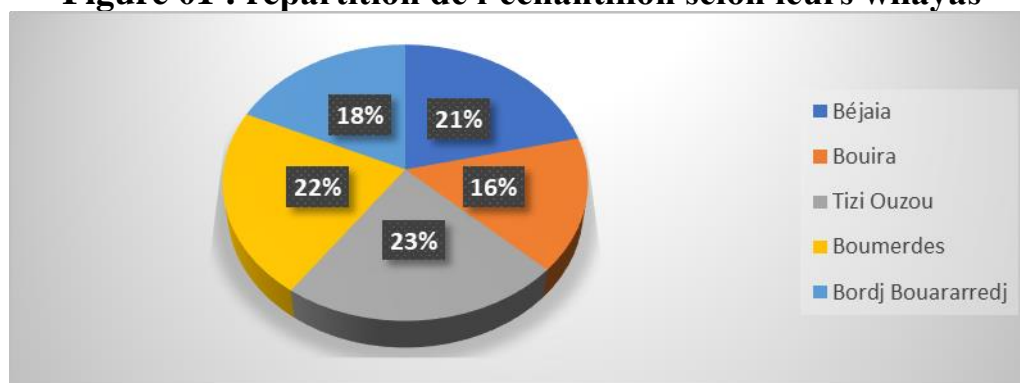
## 2. Résultats de recherche

L'enquête de terrain est effectuée entre février et mars 2021. Durant le mois nous avons été orienté par les services de CNAC et Ansej de chaque Wilaya pour pouvoir entrer en contact avec les bénéficiaires et de voir leurs localisation. Déjà cela nous a aidés d'observer le choix de site des jeunes entrepreneurs. Afin ensuite d'analyser les capacités de chacun pour développer son activités.

### 2.1. Présentation des promoteurs CNAC et ANSEJ

La présentation des promoteurs ne sera pas précisément sur les catégories socioprofessionnelles mais sur cinq axes importants. Le premier axe c'est celui de sa mise en activité, le deuxième sur la wilaya d'exercice, le troisième sur le lieu d'exercice et le quatrième est celui de domaines d'activité. C'est-à-dire que ces trois axes feront nos variables indépendantes pour notre recherche.

**Figure 01 : répartition de l'échantillon selon leurs wilayas**

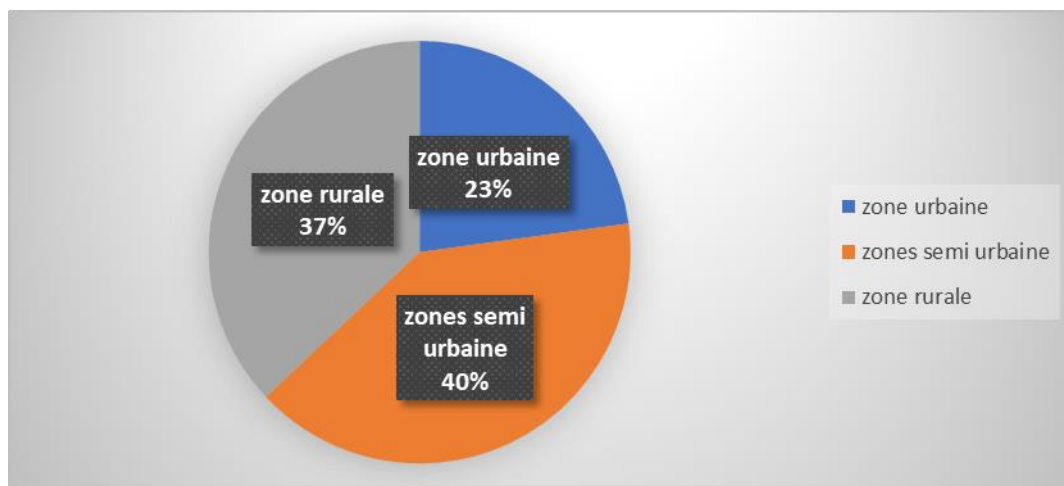


**Source : résultats d'enquête**

L'échantillon se réparti sur 5 wilaya selon la représentativité suivante. 21% de l'échantillon dans la wilaya de Béjaïa, 23% dans la wilaya de Tizi Ouzou, 22% dans la wilaya de Boumerdes aussi 23% à Bouira et 18% dans la wilaya de Bordj Bouararedj.

**Figure n° 2 : répartition de l'échantillon selon le lieu d'exercice**





**Source : résultats d'enquête**

40% des promoteurs ont choisie s'installé dans La zone semi urbain. Le choix est étudié et planifié d'avance. Leur implantation dans ces zones semi urbaine et celle qui se situe dans les périphérique de la ville donne davantage pour rapprocher plus sur les zones d'activité et les zones industrielles. Le développement des ménages et le développement de l'activité industrielles et commerciales permet plus d'avoir la matière dont ils ont besoins pour se lancer dans le domaine.

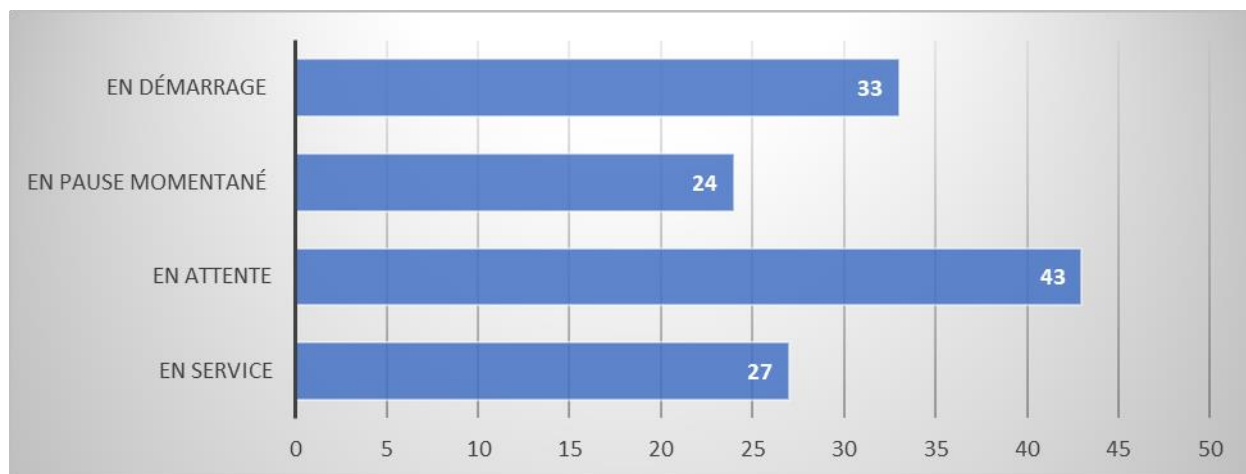
37% sont installées dans les zones rurales. Ce choix que nous avons qualifié de stratégique étant donné que les zones rurales sont connues par la multiplication des décharges sauvages et des rejets de plusieurs entreprises ainsi que l'installation des centres d'enfouissement techniques dans ces zones. Chose que nous ne pouvons pas encourager mais c'est une réalité observé. Et avec le développement des zones rurales suite à l'implantation de quelques zones d'activité qui essayent de bénéficier de l'existence de l'infrastructure de bases, telle que l'Autoroute, la disponibilité de l'espace et la disponibilité de foncier non bâtis encourage les investisseur dans le domaine de l'environnement a y implanté.

23% dans les zones urbaines. Certes c'est difficile d'avoir l'accès mais c'est plus préférable pour les jeunes entrepreneurs de s'installer dans les zones qui sont dynamiques et qui comportent une densité démographiques et économiques importantes.

**2.1.1. L'entreprise et les difficultés de mise en activité**

Nous avons analysé l'entreprise avec leurs statuts d'activité. Autrement dit les entreprises qui sont en activité, au démarrage, en attente et en cessation d'exercice momentanée. Nous avons obtenu les résultats suivants :

**Figure 03 : Statut de l'activité des entreprises**



Source : Résultats d'enquête

Nous avons remarqué que 43 des entreprises (33.5%) sont en attente. C'est-à-dire que les entreprises attendent les commissions de contrôle pour leur donner le feu vert de début d'activité. Il existe quelques entreprises qui restent jusqu'à 6 mois de leurs demandes le Procès Verbaux de la phase d'exploitation. 33 d'entreprise dans la phase de démarrage. Le retard accumulé par le Covid 19 n'est pas bénéfique pour les entreprises. En effet, les nouveaux entrepreneurs retombent sur leurs 2 ans d'exploitation mais juste dans les démarches administratives. En réalité l'activité a cessé de se développer et les retombes financières entravent leurs engagements. Les 24 entreprises en pause momentanée d'exploitation est cause en premier lieu à l'inactivité de secteur à cause de manque de matière de travail qui réside des déchets. Ce manque provoqué par les collecteurs informel qui impose des prix plus chers que le marché formel. 50 da pour le prix de déchets en PET et PEHD. Le fil en plastique pour les reproductions des granulats semble être rares ou parfois introuvable. Les 27 entreprises en exploitations confirment qu'il est préférable d'acheter selon la disponibilité mais cela a un impact important sur le prix de la matière première. La hausse des prix est calculée à une augmentation de 80% de son prix normal.

Le changement de la culture de déchets d'une économie solidaire à une économie du marché a fait preuve de l'insuffisance de service formel dans la gestion des déchets. Soit dans leurs collectes, leurs tris et leurs mises en vente.

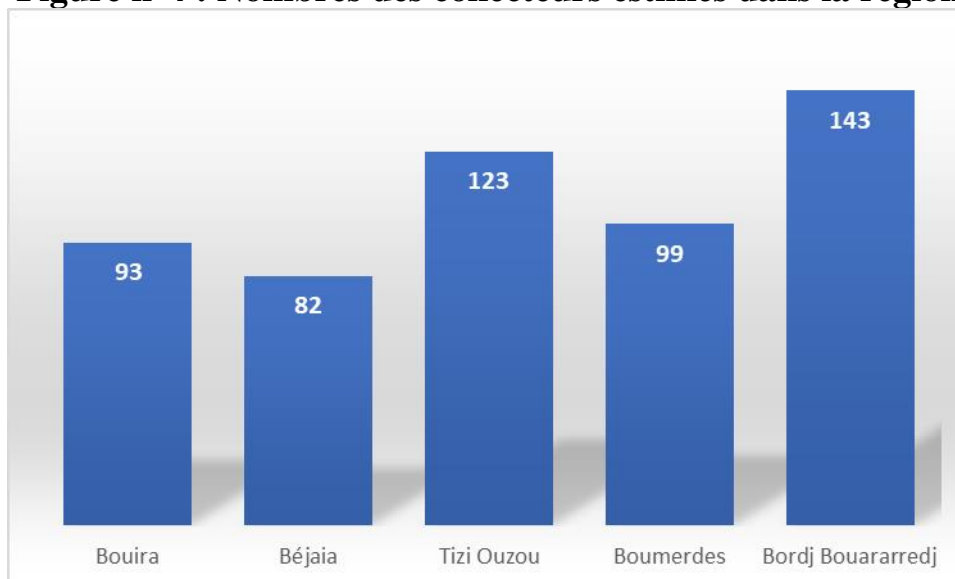
### 2.1.2. Le monopole de l'informel sur marché des déchets et sa capacité dans sa gestion

La gestion des déchets comment nous l'avons constaté est sous les mains des privés non réglementé. Nous avons observé que plus de 540 collecteurs de déchets qui exercent se métiers dans l'informalité. Le contrôle fiscal est loin d'être à leurs culture chose qui leurs donne une liberté de vente et de collecte. Les promoteurs dans le domaine de recyclage ne trouvent des solutions

actuellement sauf avec l'intervention des acteurs institutionnels pour les éradiqué. En effet, « *Ce sont eux qui imposent les prix. Nous devons payer les déchets, donc c'est un marché très instable. Comme il n'y a pas de réglementation, les prix peuvent augmenter chaque fois que les collecteurs le souhaitent* » (WAMDA.COM, 2017) l'intervention de l'institutionnel dans le marché informel ne peut être rigide à cause de la fragilité de secteur. Plieurs collecteurs qui traversent les territoires pour récupérer les déchets sont bien organisés qu'ils se voient. Il essaye de donner des exclusivités pour chaque région et le nombre de collecteur augmente grâce aux gains faciles. Les promoteurs se trouvent devant une impasse à revendiquer leurs parts dans la gestion circulaire de déchets.

Les jeux d'acteurs donc ce cas est penché vers un pouvoir illégitime de l'informel sur les investisseurs qui sont soumis à un contrôle fiscal et financier sur chaque démarche à entreprendre. En effet le monopole s'étale plus sur leur facturation et leurs travaux dans le but de garantir un minimum retour pour le crédit accordé à ses investisseurs.

**Figure n°4 : Nombres des collecteurs estimés dans la région**



**Source : résultats d'enquête par observation**

### **2.1.2.1. L'aspect anthropologique des collecteurs informel de déchet**

La répartition des secteurs de collecte de déchets est bien définie dans cette région d'étude. La répartition est astrologiquement compréhensive. En effet, le symbolisme dans leurs organisations est justificatif. Dans les 5 cinq wilayas, il existe des intervenants en dehors de la wilaya et cela implique leurs compétences dans la collecte et la vente. « *La prise en compte de la dimension anthropologique de cette question permettrait sans aucun doute d'assurer une transition douce et sans grandes retombées négatives sur une filière qui pose des enjeux de réorganisation importants.* » (SAFAR Madani, 2015) Pour cela



nous avons attribué une carte sur les mouvements de collectes et les secteurs d'intervention.

### Carte n°1 : répartition et mouvement des collecteurs de déchets dans la région

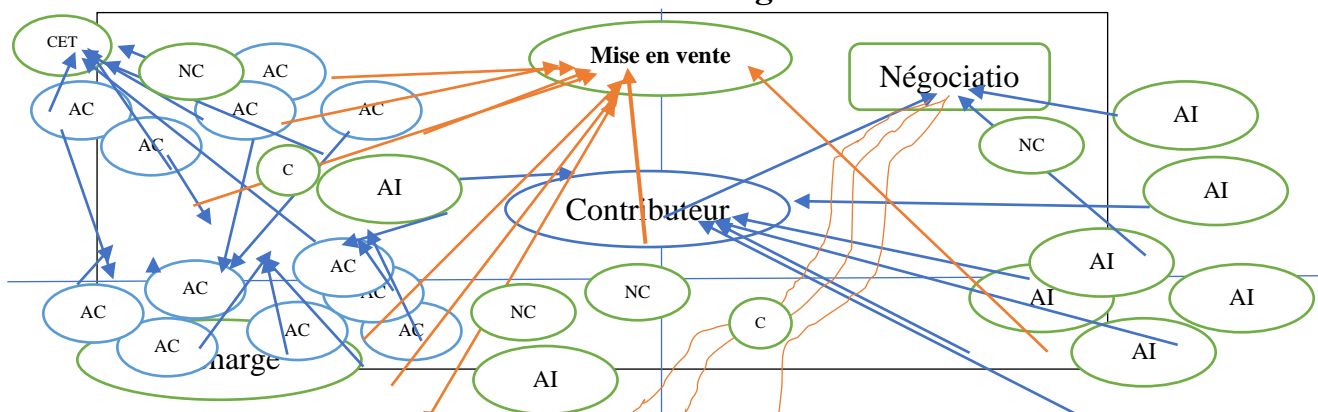


Source ; Google map 2021. Retouché sous nos soins échelle 1 \_\_\_\_\_ 50km

La répartition de secteur nous donne un flux de concurrence et de répartition entre les différents collecteurs. En effet, Médéa exerce dans trois wilayas à savoir Tizi Ouzou, Bouira et Boumerdes. Cette dernière est considérée comme un transit pour le passage vers Alger ou la vente se vise avec des tarifs et des quantités importantes. Les collecteurs de Bordj s'exercent dans deux wilayas différentes à savoir Bouira et Bénéjaia. Sétif intervient directement vers Bénéjaia. Les collecteurs sont désignés grâce à des fardeaux de couleurs différents. Celui de Bordj porte la couleur jaune et ceux de Médéa avec la couleur bleu. Le clan de Médéa est composé des membres qui sont liés par liens de parenté ou de fraternité et aussi ceux de Bordj. Les collecteurs véhiculés sont payés d'un prix à part ceux qui n'ont pas de véhicule. Cette organisation a monopolisé ce marché devant les investisseurs qui ne peuvent pas réaliser ce qu'ils peuvent à l'arrivée de le faire.

L'analyse avec le logiciel MAKTOR nous a donné les résultats sous des nœuds dans la figure suivante. Dans une approche de monopole, l'acteur collecteur essaie de garantir sa place dans tous les sens soit avec le tri dans les CET, soit avec la collecte des déchets directe soit avec la démarche de mise en vente directe. Le passage des Acteurs collecteurs pour le contributeur est faiblement remarqué et aussi l'engagement des acteurs investisseurs et trop faible dans toutes les démarches entreprises par l'acteur investisseurs.

**Figure n°5 : analyse de convergence entre acteur investisseur et acteur collecteur des déchets dans la région d'étude**



**Source : Réalisé par nos soins**

**NB : AI ; Acteurs investisseur AC ; acteurs collecteurs NV ; non conventionné C ; conventionné**

### 2.3. Le rapport de l'institutionnel dans la situation d'encouragement d'économie circulaire en Algérie

L'acteur institutionnel représenté par les responsable d'accompagnement des dispositifs CNAC et Ansej, Les cadres dans les directions de l'environnement et les administrateurs de l'administration local des wilayas nous ont attribué des analyses réglementaire que ne peut classer comme étant des mesures léger pour sauver les promoteurs de secteurs de l'environnement. En effet, l'enquête n° 2 de la direction de l'environnement de Bouira nous confirme que « *pour qu'une entreprise de recyclage bénéfice des déchets collecté dans les communes, il faut qu'il s'engage d'une manière réglementaire via la signature d'une convention d'exploitation avec l'Agence National des Déchets.* » démarche qui semble impossible pour un jeune promoteur qui n'as pas encore commencé l'exploitation dans son activité. Aussi ajouté à ces propos par un administrateur de la DAL de Béjaïa qui a déclaré « *qu'en absence d'une procédure de contrat entre le Centre d'Enfouissement Technique et l'organisation de CNAC ou l'ANSEJ à propos d'un cas dans la wilaya, nous ne pouvons pas lui ordonné le tri ou l'achet de déchets en vue de son recyclage et mise en vente de sa matière première.* »

Sauf quelques exceptions dans la wilaya de Bordj Bouararedj et Boumerdes ou la direction de l'environnement encourage les nouveaux jeune investisseur dans

le domaine de l'environnement d'établir des relations même si étroite mais promettant avec les centre de tri et d'enfouissement technique. Pour cela, les démarches des entreprises de l'environnement s'engagent dans l'informalité pour satisfaire leurs demandes en matière de recyclage. Cette procédures est punis par la lois et cause parfois la cessation de travail des prometteur qui ne justifié pas les facteurs d'achat et de vente.

« *La solution est de permettre à l'informel de prendre des mesures d'allègement dans leurs vente pour que les promoteurs gardant leurs petites unité en activité.* » propos de l'enquêté n° 3 de la direction de l'environnement bordj Bouararedj. Le vide juridique et l'incompétence administrative derrière un avenir mis à l'échec de secteur de l'économie circulaire et l'investissement de recyclage en Algérie.

### **2.3.1. L'acteur institutionnel local et la capacité des entrepreneurs dans la minimisation du conflit formel et informel.**

La réglementation algérienne donne la gestion des déchets pour les pouvoirs locaux. Ces derniers considérés comme un acteur incontournable dans la gestion, valorisation et élimination des déchets dans son territoire. Nous pouvons dire que l'ouverture pour l'entreprise privée de collecte de déchets peut engendrer des effets positifs dans la problématique de l'économie circulaire. A titre d'exemple quand on signe une convention avec une entreprise privé de collecte, cette dernière peut s'organisé avec un tri de déchets lors de la collecte et se mettre en faveur des jeunes entrepreneurs afin qu'ils bénéficiassent de la matière collecté avec un prix taxé et une convention bien révisé. Dans le cas où l'entreprise privée ouvre le droit pour la vente, le prix de la soumission sera réduit. Cette démarche fait gagner pour les pouvoirs locaux des prix supplémentaire et l'entreprise récupèrera ses arrangements avec la possibilité de vente dans le territoire et le centre d'enfouissement technique qui ne bénéficie pas d'un centre de recyclage gagne une opportunité de minimisation de la charge des déchets et la durée de vie de centre prendra un autre parcours. Avec une démarche gagnant-gagnant, le secteur informel se trouvera dans la condition de règlementé ses activités et cela il sera mis à la fiscalité.

### **2.4. Le rapport de la réglementation formel de secteur de déchet sur l'économie de sociale et solidaire**

« *Le développement des modes de production et de consommation des économies industrialisées entraîne une forme de croissance aggravant les inégalités sociales. Tel est le constat fait par le chapitre IV du plan d'Action 21, programme politique de la communauté internationale adopté lors du Sommet de la Terre / 1992. Ce document fournit des constats et pistes de réflexion utiles dans le cadre de la mise en œuvre d'un développement durable.* » (Gillet, 2002)

Dans la démarche réglementaire de règlementer la gestion des déchets et de laissé la place au promoteur de bénéficié de cette opportunité développera la vision sur le concept de l'économie sociale qui va bénéficier d'une légitimité qui n'est plus discutable. Le promoteur dans ce cas cherche à compléter une vision de l'activité économique basée sur le secteur privé classique, d'une part, et sur le secteur public, d'autre part. C'est pourquoi les acteurs de l'économie sociale souhaitent une clarification et une meilleure visibilité de leur spécificité au niveau local et national, et réclament des statuts pour les entreprises d'économie sociale ainsi que des instruments juridiques algériens permettant de créer des groupes d'entreprises d'économie sociale circulaire.

Les bienfaits de cet engagement donneront plusieurs résultats qui sont dans la perspective de développement d'une économie sociale et solidaire. En premier le lancement d'un marché d'employabilité, l'encouragement des investissements dans la collecte des déchets formel, création de la valeur ajoutée locale, participation dans la mise en valeur de l'environnement et préservation de l'écologie. Ensuite, le développement d'autre secteur tels que l'industrie basé sur la matière première qui vienne t de la transformation des déchets et minimisation de la dépendance hydrocarbure et développe une conscience sur la commercialisation directe étrange des matières première recyclé.

### **Conclusion :**

En guise de conclusion, nous pouvons dire qu'une démarche de concertation locale est imposée afin de permettre à tous les acteurs d'exposer leurs problématiques dans une démarche participative et délibérative des attentes te des perspective multi –acteurs. L'économie sociale est un secteur dont l'identité est encore mal définie dans le domaine des déchets. La mise en place d'un agrément par les pouvoirs publics témoignerait de la reconnaissance de son utilité et justifierait la mise en place de discriminations positives au travers de réglementations sectorielles et de la réglementation des marchés publics. Certaines initiatives dispersées ont déjà été récemment mises en place. Elles reposent largement sur le recours aux instruments économiques (taux réduits de TVA, clauses sociales dans les marchés publics, subsides) et doivent encore être affinées ou développées. Leur efficacité dépendra de l'établissement d'une convergence d'objectifs entre les politiques environnementale, sociale et économique. Enfin, « *dans les conditions actuelles, la situation économique d'un territoire dépend du jeu de différents acteurs et des relations établies avec d'autres espaces fournissant des financements, des informations ou plus prosaïquement des débouchés pour les productions locales. (...) Il existe ainsi des ensembles économiques locaux dynamiques, en général spécialisés dans un type de production, souvent innovants, que l'on appelle « districts.* (Glémoin, 2013) »

---

## Références

- Gillet, M. (2002). Economie sociale et gestion des déchets ménagers. *Reflets et perspectives de la vie économique, Tomes Xli* (01), 75-88.
- Glémain, P. (2013). Economie des Ressources derelicate et gestion solidaire des déchets. Les écocycleries, des entreprises d'appropriateurs. *Managemet& Avenir*, 65(07), 154-168.  
<https://www.wamda.com/2017/08/le-recyclage-du-plastique-un-secteur-a-risque-pour-les-entrepreneurs-algeriens>. (s.d.).
- SAFAR Madani, Z. (2015). “La reconversion économique des récupérateurs de la décharge d'Oued Smar (Alger) ou le dilemme communautaire”. Dans C. e. Cirelli, *Sociétés urbaines et déchets : Éclairages internationaux*. (pp. 101-119). Tours: Presses universitaires François-Rabelais,.
- WAMDA.COM. (2017, Aout). *le-recyclage-du-plastique-un-secteur-a-risque-pour-les-entrepreneurs-algeriens*. Récupéré sur [wamda.com: https://www.wamda.com/2017/08/le-recyclage-du-plastique-un-secteur-a-risque-pour-les-entrepreneurs-algeriens](https://www.wamda.com/2017/08/le-recyclage-du-plastique-un-secteur-a-risque-pour-les-entrepreneurs-algeriens)